



OFFRE D'EMPLOI/CDI – 28h/semaine – 80%

Animateur.trice syndical.e et développement en Loir-et-Cher

CONTEXTE :

L'ADDEAR 41 a été créée en 2005 en Loir-et-Cher par des paysans de la Confédération paysanne. C'est une association loi 1901, qui s'est fixé des missions de développement :

- ✿ Promouvoir et développer l'agriculture paysanne,
- ✿ Accompagner l'installation et la transmission des fermes,
- ✿ Accompagner et former aux changements de pratiques agricoles,
- ✿ Développer des circuits courts et la relocalisation de l'agriculture,
- ✿ Créer des liens entre la société civile et le monde agricole.

La Confédération Paysanne est un syndicat agricole ayant pour objet d'assurer la représentation et la défense des paysans et paysannes. Elle informe ses adhérents et les représente auprès des autorités publiques et des instances représentatives départementales. Elle formule des propositions de politique agricole pour favoriser le développement d'une agriculture paysanne économe et autonome.

La Confédération paysanne et l'Addear 41 sont ancrées dans des réseaux associatifs locaux et nationaux : l'ARDEAR Centre, InPACT Centre, la FADEAR et la Confédération paysanne nationale. En vue de développer les structures départementales (Confédération Paysanne et ADDEAR), l'ADDEAR 41 recherche un(e) animateur(trice) développement et syndical(e).

MISSIONS

Syndicales (30%) :

L'animateur-trice accompagnera les paysans dans les différentes actions de défense de leurs droits et du modèle de l'agriculture paysanne ; selon l'actualité et les demandes des membres du syndicat. Il-elle pourra s'appuyer sur le comité départemental et sur la confédération paysanne région centre et nationale, en mettant notamment en œuvre les actions suivantes :

- ✿ Recueillir les besoins, demandes et attentes des adhérent.e.s vis-à-vis du syndicat,
- ✿ Organiser des réunions locales (invitations, animation, compte-rendu) et structurer des groupes thématiques
- ✿ Organiser des événements syndicaux (définition des modes d'actions, rendre visible les revendications)
- ✿ Dynamiser et coordonner l'équipe syndicale (préparation et animation de réunions et de groupes de travail),
- ✿ Soutenir les paysans dans leur rôle de représentants (calendrier des réunions, préparation des positions, suivi des dossiers),
- ✿ Assurer une veille sur les actualités syndicales locales et nationales et gérer la boîte des courriels du syndicat,
- ✿ Organiser la communication interne et externe (contacter les médias, rédiger des communiqués de presse et des documents de synthèse).

Développement (45%) :

- ✿ Conception, organisation et animation de formations en direction des paysans-anes du réseau, en adéquation avec leurs besoins identifiés et/ou exprimés
- ✿ Participer à la réalisation du suivi administratif des formations (procédures Vivea, Qualiopi ...),
- ✿ Animer les actions de coordination des différents Projets Alimentaire Territoriaux du département, en coordination avec plusieurs autres instances locales ou régionales. Suivi, événements, animation d'activités paysans.
- ✿ Animation de groupes techniques de paysans-anes, en particulier sur les pratiques agricoles et avec l'aide de la réalisation de diagnostics Agriculture Paysanne
- ✿ Participation à l'organisation d'évènements ponctuels, en collaboration avec le/les autres salairés-ées, les administrateurs-trices et bénévoles des deux structures, (fête paysanne, ciné débats, forums, fêtes de soutien...).

Transversales (25%) :

- ✿ Travailler en complémentarité avec les autres actions développées par l'Addear 41 (installation/transmission, changements des pratiques agricoles, relocalisation),
- ✿ Travailler en coordination avec les structures régionales de notre réseau CIAP, ARDEAR, IMPACT

- Cordonner la diffusion de la feuille d'information conjointe Confédération Paysanne et ADDEAR 41,
 - Participer à l'animation et l'organisation des conseils d'administration et des assemblées générales des deux structures,
 - Veiller à la bonne coordination des deux structures CA Addear et Comité Conf^l, à la bonne circulation interne des informations entre les administrateurs-trices et membres du comité.
- Vous serez amené à effectuer d'autres missions en fonction des projets de la structure cela impliquant de la polyvalence.**

PROFIL ET COMPÉTENCES RECHERCHÉS

- BAC + 2 minimum
- Une formation et/ou une expérience en lien avec le domaine agricole et/ou le développement rural,
- Capacité à travailler dans un cadre syndical, en lien étroit avec les administrateurs-trices
- Connaissance du milieu agricole, intérêt pour l'agriculture paysanne et ses valeurs,
- Capacité à animer des groupes,
- Esprit d'analyse, qualités relationnelles et d'écoute, aisance rédactionnelle capacité à travailler en équipe et en réseau,
- Capacité à mener plusieurs projets en parallèle,
- Maîtrise des outils informatiques et bureautiques.

CONDITIONS D'EMBAUCHE

- CDI à temps partiel : (80 %) soit 28h /semaine, télétravail possible
- Poste basé à Blois (Maison de l'Agriculture Paysanne – 87 route de Château-Renault) avec déplacements au sein du département, disponibilités ponctuelles en soirée (1 à 2 par mois) et week-end (1 à 2 par an),
- Permis B et véhicule personnel indispensables, prise en charge des frais de déplacements professionnels à hauteur de 0,50 €/km,
- Rémunération en fonction de l'expérience et selon la grille de la Convention collective IDCC7514 : catégorie 3 « animateur développement » (exemple échelon 1 : 2 509,90 euros brut mensuel pour un temps plein).

Envoyer lettre de motivation et CV par courriel à contact@addear41.org
avant le 06 Mars 2026

Prise de poste le 16 Mars 2026

Sélection des candidatures et entretiens au fur et à mesure des réceptions
Maison de l'agriculture paysanne à Blois (en présentiel de préférence) pour les candidat.es
retenus.es.

L'ADDEAR 41 se réserve la possibilité de clôturer l'offre avant la fin de la période de publication en cas de candidatures satisfaisantes